Concerne: Participation aux frais de tournois pour les licenciés du TC Nordstad (Saison 2019/2020)

Depuis la réunion du Comité Directeur du 20 mai 2016, le TC Nordstad participe aux frais engendrés par les droits d'inscription aux tournois de ses licenciés sous forme de notes de crédit. La participation ainsi que son montant sont liés aux conditions suivantes :

- Etre âgé de moins de 26 ans au 31 décembre de l'année de l'introduction de la demande ;
- Respecter les conditions d'appartenance aux différents cadres : A, B ou C ;
- Introduction d'un dossier avec les preuves de payement des frais d'inscription aux différents tournois et, le cas échéant, des factures établies par la FLT pour les déplacements avec les cadres fédéraux ;
- Le dossier sus-mentionné est à introduire dans **le mois précédant l'Assemblée Générale Ordinaire du TC Nordstad** de la saison en question et **au plus tard 3 jours ouvrables avant l'AGO**. L'introduction du dossier doit être faite obligatoirement par e-mail à no.flt.lu@gmail.com.
- La présence à l'AGO du TC Nordstad de l'année en question est obligatoire pour avoir droit à la participation aux frais ;
- Un montant maximum est fixé pour les différents cadres définis par la Commission Sportive du TC Nordstad (Rem. : les joueuses et joueurs âgés de 22 à 25 ans au 31 décembre de l'année en question sont d'office considérés comme cadre C) :

  Cadre A : 1000 € Cadre B : 320 € Cadre C : 160 €

- Les tournois organisés par le TC Nordstad resteront gratuits pour les licenciés du TC Nordstad âgés de moins de 26 ans (et à tarif réduit (-50%) pour tous les autres licenciés) et ne seront pas comptabilisés dans la participation aux frais de tournois ;
- Les championnats nationaux organisés par la FLT (indoor et outdoor) sont offerts à tous les licenciés par le TC Nordstad. Ces frais sont comptabilisés dans les totaux des cadres A, B et C de moins de 26 ans ;
- L'appartenance au cadre en vigueur au moment de l'AGO est déterminant ;
- Dans le cas d'un transfert, l'offre de participation aux frais de tournois ne couvre que la période à partir de laquelle la joueuse/le joueur est officiellement licencié(e) au TC Nordstad ;
- La participation aux frais sera effectuée sous forme de note de crédit et déduite des factures émises par le TC Nordstad au cours de la saison suivante.

BGL BNP PARIBAS
IMMOBILIER BINGEN & ASSOCIÉS
JAGER-OBERLINKELS Chapellerie - Chemiserie
HOME CENTER WILLY PUTZ
CROISÉ SA
Groupe KARTHEISER IMMO NORD Agence Immobilière KARTHEISER